



➤ CCN métallurgie

WEBINAIRE

Degré Élevé de Solidarité

16 septembre 2025



**Le régime de protection sociale
complémentaire de la métallurgie**



➤ Les intervenants



**Oscar
REBELO**

DIRECTEUR
DÉVELOPPEMENT
CCN
& ACCORDS DE
BRANCHE



**Carole
BEAUVOIS**

RESPONSABLE
PROJETS
PRÉVENTION



**Lydie
ROUX**

CHARGÉE DE
PROJETS INGÉNIERIE
SOCIALE

► Déroulé et thématiques

- 1 Introduction**
- 2 Articulation entre l'action sociale & la prévention d'Harmonie Mutuelle avec le Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie**
- 3 L'action sociale d'Harmonie Mutuelle & les aides sociales spécifiques du Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie**
- 4 La prévention d'Harmonie Mutuelle & l'accompagnement prévention spécifique du Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie**
- 5 Les outils de communication**
- 6 Temps d'échange : questions / réponses**

1 Introduction



**Oscar
REBELO**

DIRECTEUR
DÉVELOPPEMENT CCN
& ACCORDS DE
BRANCHE

2

Articulation entre l'action sociale & la prévention d'Harmonie Mutuelle avec le Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie



Le Degré Élevé de Solidarité (dit « DES ») de votre branche (niveau 2)

Fonds politisés par les partenaires sociaux de la branche et destinés à la mise en œuvre d'actions sociales de solidarité et de prévention spécifiques à la branche de la Métallurgie visant à préserver ou améliorer collectivement ou individuellement la situation des salariés qui connaissent ou sont susceptibles de connaître des difficultés.



Les fonds d'Harmonie Mutuelle (niveau 1) Nos valeurs mutualistes

L'action sociale et la prévention sont des accompagnements inclus pour l'ensemble des entreprises et des salariés ainsi que leur famille.

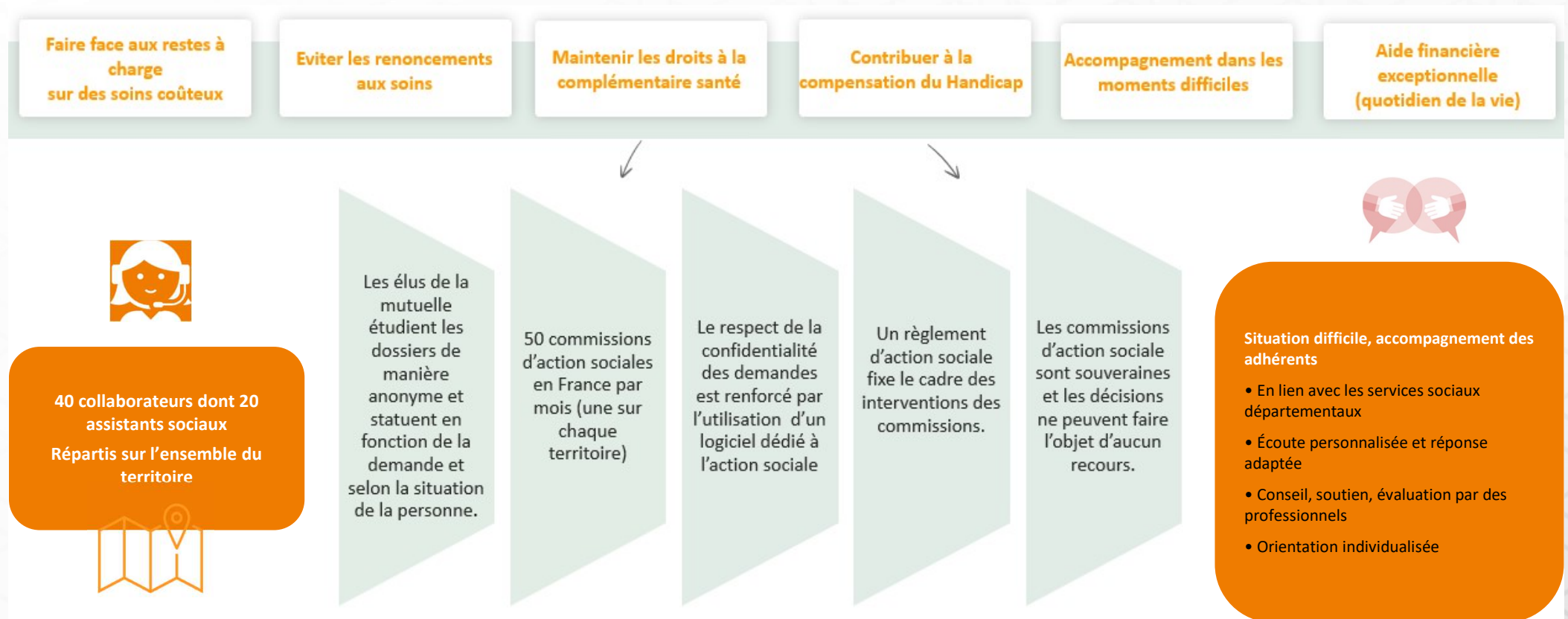
Harmonie Mutuelle traduit en actes les valeurs d'entraide et de solidarité, en dotant d'un fonds d'action sociale pour permettre aux adhérents rencontrant des difficultés d'accéder à des aides et un accompagnement.



Pour toutes demandes **d'aides sociales sur les restes à charge en matière de santé**, contacter le **0 980 980 880** (du lundi au vendredi de 8H30 à 17H) ou prenez rendez-vous dans votre agence Harmonie Mutuelle la plus proche.

3 L'action sociale d'Harmonie Mutuelle

Domaines d'accompagnements & organisation



Cet accompagnement social est financé par des fonds sociaux destinés à aider des adhérents en difficulté.

Ces fonds sociaux permettent d'épauler les salariés ainsi que leur famille et leur proposer des aides financières qui tiennent compte de leurs situations sociales et familiales.

3

Les aides sociales spécifiques du Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie

www.coeur-industrie-solidarite.fr

SANTÉ



Aides aux salariés aidants*

- En présence de congés spécifiques : aide financière forfaitaire de 1 000 €
- Hors congés spécifiques : remboursement annuel des dépenses jusqu'à 1 000 €.

Forfait Naissance ou adoption*

Aide forfaitaire de 750 € par enfant pour la naissance ou l'adoption d'un enfant.

Soutien aux alternants

Prise en charge de 50 % la part salariale de la cotisation santé obligatoire pour les alternants (apprentissage et contrat de professionnalisation).

3

Les aides sociales spécifiques du Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie

PRÉVOYANCE



Handicap*

Aide financière forfaitaire de 2 000 € pour faire face à la survenue d'un handicap ou d'une perte d'autonomie.

Familles monoparentales*

Aide financière liée à la scolarité des enfants de l'école primaire jusqu'au lycée (300 € / 500 € / 600 €).

Soutien scolaire et garde d'enfants*

Aide financière allant jusqu'à 2 000 € par an en cas d'arrêt de travail, d'hospitalisation, de décès d'un proche ou de temps partiel thérapeutique.

Inaptitude temporaire d'origine non professionnelle

Aide financière forfaitaire de 2 000 € en cas de perte de salaire lors de la période de 30 jours qui suit une reconnaissance d'inaptitude temporaire d'origine non professionnelle.

Soutien au temps partiel thérapeutique

Prise en charge de 50 % de la cotisation salariale de la base conventionnelle, pour le salarié non-cadre en situation de temps partiel thérapeutique.

4 La prévention d'Harmonie Mutuelle

Domaines d'interventions & organisation

30 chargés de prévention répartis sur l'ensemble du territoire



Un accompagnement 360° sur l'ensemble des thématiques de la prévention



Déploiement d'actions multisites



S'appuyant sur un réseau de 380 experts qualifiés



GESTION DES RISQUES HUMAINS

Anticiper les risques de fragilisation humaine et construire vos politiques de prévention

Harmonie Potentiel Humain

Diagnostic RPS/ QVT

Diagnostic Absentéisme

Etude Ergonomique

DUERP

Prévention primaire

Handicap au travail



ACTIONS CONCRETES RH & QVT

Nourrir vos politiques RH et Santé au travail par des actions concrètes

RDV Prévention santé

La Crèche gagne l'entreprise

Sport en entreprise

Prévention secondaire



GESTION DE CRISE

Soutenir votre entreprise et vos salariés dans les moments difficiles et d'urgence

Cellule soutien psy

Harmonie Service Social

Check-up santé

Prévention tertiaire

4 L'accompagnement prévention spécifique du Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie

SANTÉ 

Actions accessibles à tous les salariés adhérents du régime du régime Cœur Industrie de la CCN Métallurgie, sur la base du volontariat.

Soutien scolaire / garde d'enfants

Prise en charge d'heures de soutien scolaire (10H), de garde d'enfants à domicile (10H) et de coaching parental (3H) ou d'orientation (3H)

Ce service a pour objectif de vous proposer des solutions utiles pour vous **accompagner au quotidien dans votre vie de parents** car nous savons que la conciliation des temps de vie est **au cœur de vos préoccupations**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **le site Ma bonne fée** dédiée aux salariés de la branche métallurgie : coeur-industrie.mabonnefee.com

L'accompagnement prévention spécifique du Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie

PRÉVOYANCE

Actions accessibles à tous les salariés adhérents du régime du régime Cœur Industrie de la CCN Métallurgie, sur la base du volontariat.

Lutte contre la désinsertion professionnelle

Service d'accompagnement - suite à un arrêt de travail de plus de 90 jours – afin de faciliter la reprise du travail dans des conditions sécurisées et pérennes.

Ce service d'accompagnement au retour au travail, est mis en œuvre dans le strict respect du secret médical.

Personnalisé, il est proposé aux salariés avec un **accompagnement pluridisciplinaire** comprenant par exemple des soutiens dans le domaine :

- Psychologique en cas de besoin.
- De la rééducation et de réhabilitation des capacités physiques.
- Sociaux pour identifier les obstacles d'ordre économique et proposer un accompagnement dans les démarches administratives afin de faciliter l'accès aux droits.
- Prévoir un retour au travail de manière pérenne.

L'accompagnement prévention spécifique du Degré Élevé de Solidarité de Cœur Industrie

PRÉVOYANCE

Cette expérimentation sera accessible aux entreprises, adhérentes au régime Cœur Industrie, qui auront candidaté à l'expérimentation.



Expérimentation TMS : 2025

APPROCHE INDIVIDUELLE

- Agir de façon globale, en prévention des TMS

Coaching Santé

Accompagner les salariés vers une modification de leurs comportements et habitudes de vie

Des professionnels de santé à portée de mains au quotidien

Une approche phytale et pluridisciplinaire pour prévenir les TMS

APPROCHE COLLECTIVE

- Développer la prise de conscience et le pouvoir d'agir de l'individu
 - Prévenir et agir sur les TMS

Atelier gamifié

Une triple promesse

SE PROTÉGER

Comprendre les risques et prendre conscience de l'importance de prendre soin de sa santé

S'EXPRIMER

Partager ses ressentis pour remonter les difficultés perçues à la hiérarchie.

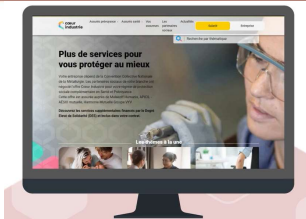
AGIR

Trouver des leviers d'actions et adopter les bons comportements

5 Les outils de communication

Retrouvez toutes les informations sur les aides et actions liées au DES sur le site internet

www.coeur-industrie-solidarite.fr



*Pour toutes questions liées à l'accompagnement
Harmonie Mutuelle*

N'hésitez pas à vous renseigner :

- sur le site www.harmonie-mutuelle.fr,
- en contactant **votre référent commercial**,
- par téléphone au **0805 500 019**
(service et appel gratuits).

Les services Action Sociale sont joignables
par téléphone au **0 980 980 880**.

Affiche à disposition



➤ Temps d'échange Questions / réponses

S'engager pour le *Potentiel Humain*

Merci de votre attention

